

Information no. 31 à l'attention des assuré(e)s

24 mai 2013

Madame, Monsieur,

Lors de sa séance du 13 mai 2013, le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels de la PPS.

Le plus important en un coup d'œil

- Degré de couverture de 108.9% au 31 décembre 2012 et de 112.4% au 30 avril 2013
- Séances d'informations à Zurich, Bâle et Genève
- Offre de formation à la suite des séances d'information
- Elections de renouvellement au Conseil de fondation – représentants des employés élus tacitement
- Renouvellement du contrat avec le Management de la santé

Dates des séances d'informations à BSL, GVA et ZRH

Le Conseil de fondation et la Direction de la PPS vous invitent cordialement à participer aussi cette année à une des séances d'informations indiquées ci-après. Nous vous présentons les comptes annuels 2012 et nous répondons à vos questions relatives à la caisse de pension.

Zurich	Mardi, 28 mai 2013 , 14.00 h.	Salle de réunion Herkules A2-456, Terminal 1, 2 ^{ème} étage
Bâle	Mercredi, 29 mai 2013 , 13.30 h.	Salle de réunion de la Direction BS, bâtiment aéroportuaire côté suisse, 4 ^{ème} étage
Genève	Mardi, 4 juin 2013 , 15.00 h.	Salle de presse AIG

Offre de formation à la suite des séances d'informations à BSL, GVA et ZRH

A la suite de cette présentation, nous vous fournirons diverses informations en rapport avec les indications que vous trouvez sur votre attestation d'assurance et traiterons ainsi vos questions de manière approfondie.

A cet effet, et pour comprendre plus aisément les diverses explications, nous vous recommandons de vous munir de votre attestation personnelle d'assurance.

Comptes annuels 2012

Lors de sa séance du 13 mai 2013, le Conseil de fondation a approuvé à l'unanimité les comptes annuels 2012. Ils ont été révisés par l'organe de révision indépendant KPMG AG, Zurich. Les versions allemandes, françaises et anglaises peuvent être consultées dès le 27 mai 2013 sur la **Homepage de la PPS** sous 'www.pv-swissport.ch. Quelques exemplaires imprimés seront disponibles dès fin mai auprès des services des ressources humaines. Pour des raisons du coût, nous renonçons cependant à les distribuer à tous les destinataires.

La PPS a commencé son neuvième exercice le 1er janvier 2012 avec 3448 destinataires actifs, un capital de prévoyance actif de CHF 453 mio. et un degré de couverture de 102.6%. Elle l'a terminé le 31 décembre 2012 avec **3'518 destinataires actifs**, un **capital de prévoyance actifs de CHF 437 mio.**, un **degré de couverture de 108.9%**, une **rémunération** de l'avoir de vieillesse de **1.75%** de l'ensemble des capitaux de prévoyance et une **performance de 8.27%**.

A la suite de la réassurance des risques décès et invalidité, les **provisions** de l'expert sont inférieures à celles de l'année précédente.

Dans les comptes présentés, sous 7.2.5, la PPS présente pour la deuxième fois les coûts de gestion de la fortune qui sont intégrés dans les secteurs et pour lesquels elle ne reçoit pas de facture séparée. Pour la PPS, l'ensemble des **coûts de gestion de la fortune** s'élève à environ 0.21% (année précédente 0.26%) de la fortune de placement. Ces coûts représentent ainsi moins de la moitié des frais moyens calculés dans une étude de la Confédération à 0.56% en moyenne pour toutes les caisses de pension en Suisse.

Elections de renouvellement au Conseil de fondation – représentants des employés réélus

Le 15 mars 2013, le délai pour le dépôt de propositions d'élection pour les élections de renouvellement des représentants des employés dans le Conseil de fondation de la Prévoyance professionnelle Swissport / PPS a été échu.

Les actuels représentants des employés se sont mis à disposition pour une réélection:

Madame Sonja Eckerlin, BSH	pour le lieu de travail Bâle
Monsieur Philippe Crippa, GA	pour le lieu de travail Genève
Madame Margrit Coimbra, BZRL	pour le lieu de travail Zurich.

Conformément au règlement des élections du 16 septembre 2003 en vigueur, les propositions d'élections doivent être remises à la Direction de la fondation dans les trois semaines qui suivent la publication des élections. A part les candidatures des actuels représentants des employés, aucune autre candidature ne nous est parvenue dans ce délai.

Puisque le nombre de candidats aux élections est identique au nombre de sièges vacants, il en découle une **élection tacite** des 3 représentants des employés précités déjà en fonction.

Nous adressons nos cordiales félicitations aux trois représentants des employés pour leur réélection.

Renouvellement du contrat avec le Management de la santé

Lors de ses séances du 5 février et du 13 mai 2013, le Conseil de fondation s'est intensivement consacré au contrat de prestations entre la PPS et le Management de la santé de Swissport. Le Conseil de fondation constate unanimement que l'activité du Management de la santé représente une grande valeur pour les assurés ainsi que pour la PPS et les employeurs. Pour cette raison, il a décidé d'indemniser les prestations du Management de la santé, également au cours des prochaines années, par un versement annuel de CHF 275'000. Notre réassureur participe à ces frais sous la forme d'une réduction des primes.

Sur notre Homepage, 'www.pv-swissport.ch' sous „Performance“, vous trouvez toujours le degré de couverture mis à jour mensuellement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil de fondation de la PPS



Peter Graf
Président



Markus Staudenmaier
Gérant